

# PARTIR en VACANCES

Séjours RETRAITÉ.E.S

2022



Corse



Alsace



Camplong d'Aude

## Partir avec :

- Le CCAS  
*La Corse*  
*« L'île de beauté »*  
*L'Alsace*  
*« Obernai et ses plus belles échappées »*  
*Camplong d'Aude*  
*« Le bien-être au cœur des corbières »*
- Le Conseil Départemental
- L'aide des Caisses de retraite
- L'ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances)

Les brochures sont à votre disposition dans les clubs de loisirs retraité.e.s  
et dans les lieux d'accueil de la ville

# Sommaire

Le mot du Maire .....	p.3
Partir en vacances .....	p.4 à 7
Coût de votre voyage .....	p.14
La Corse « L'île de beauté » .....	p.8-9
L'alsace « Obernai et ses plus belles échappées .....	p.10-11
Camplong-d'Aude « Le bien-être au cœur des corbières » .....	p.12-13
Bulletin de pré-inscription .....	p.15

**Ces séjours vacances s'adressent  
à tou.te.s les retraité.e.s fontenaysien.ne.s  
à partir de 60 ans.**

**Renseignements et inscriptions  
Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h**

**CCAS  
SERVICE RETRAITÉ.E.S  
Club Georges-Paquot  
18 bis, rue de Neuilly  
94120 Fontenay-sous-Bois  
Tél. 01 71 33 58 10  
Mail : [ccas.retraites@fontenay-sous-bois.fr](mailto:ccas.retraites@fontenay-sous-bois.fr)  
Bus 124 et Navette : arrêt « Le Parc »**

# Edito



Chère Madame,  
Cher Monsieur,

Alors que la crise sanitaire rythme encore notre quotidien, il nous paraît essentiel de continuer à vous proposer des moments de partage et d'évasion dans le respect du protocole en vigueur. Cela étant, et afin de vous protéger, la traditionnelle présentation des séjours ne pourra malheureusement pas se tenir le mardi 8 février à 14h du côté de la Jacques Brel en raison de la situation actuelle.

Comme chaque année, les équipes du CCAS ont élaborées avec soin des destinations variées et adaptées à toutes et tous, une fois encore en France, pour garantir au mieux la tenue de ces escapades. Vous découvrirez chacune des destinations qui vous sont proposées dans les pages de cette brochure.

Partir en vacances est un droit que nous avons à cœur de défendre et de promouvoir. Trop nombreux sont les retraité.e.s qui, par manque de moyens, ne peuvent se permettre ces moments de découvertes et d'amitiés si nécessaires.

En plus des séjours organisés par la commune, cette brochure vous propose de découvrir la proposition du Conseil départemental du Val-de-Marne de vous accueillir en village vacances à des prix adaptés à vos ressources. Il est à noter que, dans le cadre de son action sociale, l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) propose le programme « Seniors en Vacances » qui vous permettra, en fonction de vos ressources, de bénéficier d'un séjour tout compris (hors transports) à petit prix.

Avec Anne Klopp, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée à l'action sociale et vice-présidente du CCAS et Loïc Damiani, adjoint délégué aux retraité.e.s, nous vous souhaitons de trouver séjours à votre pied.

Bon séjour à tou.te.s et prenez soin de vous.

**Jean-Philippe GAUTRAIS  
Maire de Fontenay-sous-Bois**

# PARTIR EN VACANCES

Les Villages Vacances resteront ouverts, sous réserve que la situation sanitaire le permette. Aux vacances dernières, le « pass sanitaire » était obligatoire.

## Propositions du Conseil Départemental du Val-de-Marne

Le conseil départemental possède deux villages vacances situés dans les Alpes. Ils permettent aux Val-de-Marnais de partir en vacances à prix modéré.

Les tarifs sont établis en fonction des revenus des familles. Ces vacances sont proposées en pension complète avec un programme d'activités sportives, culturelles et récréatives.

Le Conseil Départemental pratique une politique tarifaire adaptée à chacun.e. Les retraité.e.s participent au séjour en fonction de leurs ressources, selon un quotient familial.



### L'adresse des Villages Vacances

Village Vacances Guébriant  
2030 route de Plaine-Joux  
Plateaux d'Assy  
74190 Passy (Haute-Savoie)

Village Vacances Jean Franco  
73210 Longefoy-sur-Aime  
(Savoie)

### Le principe

Votre inscription : Vous allez sur le site : [villages-vacances.valdemarne.fr](http://villages-vacances.valdemarne.fr) et suivre les instructions suivantes

### Votre inscription

1/ cliquer : « accéder au service en ligne » pour réserver un séjour en village vacances en cliquant ici

2/ cliquer : « créer un compte en tant que famille »

Vous avez la possibilité de faire aider à ouvrir un compte avec votre adresse mail à l'accueil du club G. Paquot.

## Proposition des caisses de retraite

L'action sociale des caisses de retraites négocient pour vos vacances des réductions pouvant aller de 10 % à 30 % auprès de partenaires et une aide aux vacances selon les ressources imposables.

Les Organismes référencés sont en formules locations, pensions complètes en clubs de vacances, hôtels, circuits ou croisières. Renseignez-vous aussi auprès de votre caisse de retraite.

Pour information :

Action sociale	Organismes partenaires	Avantages
<b>Malakoff Méderic</b> assurance@malakoffmederic.com	14 sites de vacances en France 20 hôtels-clubs et 6 résidences locatives  50 destinations à l'étranger  Les résidences de vacances des institutions Agirc et Arrco	Réductions de 7 % à 28 %
<b>Pro BTP</b> probtbp.com via formulaire de contact		Réductions selon les ressources imposables de 10 % à 35 %
<b>CNRACL</b> cnacl.retraites.fr via formulaire de contact	19 sites de vacances en France (VVF vacances, Touristra, AEC Vacances, ANCV)  2 croisières  8 voyages à l'étranger	Selon les ressources imposables  Moins de 1 210 €/mois pour une aide aux vacances au max de 462 €  Réductions de 8 % à 15 %

## Proposition de l'Agence nationale des chèques vacances

Des séjours seniors sont proposés dans le cadre du dispositif A.N.C.V : séjours de 5 ou 8 jours en pension complète (animations et excursions comprises).

Tarifs préférentiels pour les personnes dont l'imposition sur le revenu net avant corrections est inférieure ou égale à 61 €.

L'aide financière est accordée sans condition de ressource aux aidants familiaux accompagnant des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (conjoint, enfant, auxiliaire de vie...).

La brochure des séjours et le bulletin d'inscription est sur internet : [www.ancv.com/seniors-en-vacances](http://www.ancv.com/seniors-en-vacances)  
Par téléphone : 3240

## Conditions générales et inscriptions pour les séjours CCAS

Nous nous sommes adaptés aux directives des autorités sanitaires, pour vous donner accès aux différents séjours vacances, selon les règles en vigueur.

Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous au club Georges Paquot.  
Les prix des séjours sont susceptibles de changements (hausse du carburant)

### Conditions d'inscription

Etre retraité.e et fontenaysien.ne, le conjoint pouvant ne pas être retraité.e. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous renvoyer le bulletin de pré-inscription (p.17) dûment complété avant le **25 février 2022** (les inscriptions des retardataires seront traitées en fonction des places disponibles).

Plusieurs choix de séjours sont possibles.

Nos séjours étant organisés en club ou hôtel, les déplacements dans les sites et les visites s'effectuent en général à pied, ils s'adressent à des personnes qui peuvent se déplacer sans difficulté et voyager en portant leurs bagages.

**Un séjour est adapté pour accueillir des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Cette mention est indiquée dans la brochure.**

### Critères d'affectation

Dans le cas d'un nombre supérieur de demandes pour le même séjour, les affectations seront déterminées selon un calcul de points. Celui-ci sera effectué selon votre participation aux voyages sur les trois dernières années.

La participation à un séjour équivaut à un nombre de points :

SÉJOURS	2019	2020	2021
Points attribués et cumulés selon votre participation	15	20	40

Ces points sont calculés individuellement et additionnés par chambre.

Une majoration de 5 points sera effectuée pour les participants au quotient 8.

Une majoration de 2 points sera effectuée pour les participants au quotient 7.

La personne qui cumule le moins de points est prioritaire.

## Inscription définitive

Votre inscription sera confirmée par courrier au plus tard fin mars. Ce dernier vous précisera la date à laquelle vous devrez effectuer un premier versement d'un montant égal à 20 % du prix du séjour afin de valider votre participation. Le solde devra être réglé 45 jours avant le départ.

Pour le séjour « détente et découverte » en chambre double, il est conseillé de s'inscrire à deux.

### Personnes à mobilité réduite

La priorité est donnée à deux personnes en situation de handicap moteur (fauteuil roulant manuel ou électrique), indépendantes dans la vie quotidienne et pouvant effectuer les transferts.

Si vous avez des besoins spécifiques, des compléments d'informations, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du club Georges Paquot et avec l'accompagnatrice du séjour.

### Pour tous les séjours

La participation aux frais de séjour sera calculée proportionnellement au revenu fiscal de référence.

Merci de vous munir obligatoirement au moment de l'inscription, de votre **AVIS D'IMPOSITION ou de NON IMPOSITION 2021 sur les revenus 2020**.

**Un certificat médical** autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

## Conditions d'annulation

### En cas d'annulation

Le nombre important de désistement enregistrés chaque année nous amène à conserver le principe d'un dédit de 30€ par personne sur le premier versement.

### Quelle que soit la cause de l'annulation un justificatif vous sera demandé

Pour les séjours organisés par les agences, nous avons souscrit une assurance annulation qui couvre les frais dans un certain nombre de cas. Les dédits sont soumis à un barème à taux variable, à partir duquel les organismes appliquent les retenues.

Toute personne contrainte d'annuler son séjour devra en informer immédiatement le Service Loisirs Vacances retraite au 01 71 33 58 10 et confirmer par COURRIER UN JUSTIFICATIF VOUS SERA DEMANDÉ.

## LA CORSE

« L'île de Beauté »

Du 28 mai au 6 juin 2022 - 10 jours / 9 nuits



L'oasis Corse, le turquoise relaxant de la méditerranée et de la piscine chauffée... Le blanc d'une plage de sable fin s'étendant à perte de vue. La sensation d'être comme au bout du monde dans ce Club posé sur la plage.

Votre club Belambra « Pineto » de Borgo, au Sud de Bastia est installé sur une palmeraie de 18 hectares. Grâce à leur entière rénovation, les espaces de vie sont dotés des équipements et du grand confort. Une excursion en journée complète Calvi / Ile Rousse / La Balagne avec déjeuner au restaurant est comprise dans votre séjour. Vous pouvez aussi composer votre séjour sur-mesure avec excursions dans les villages typiques.

### Conditions :

155.25 € à 1045 € selon ressources (base 46 personnes).

Pension complète, transports, assurance annulation, assistance et rapatriement, taxes.

**Non compris :** les dépenses à caractère personnel, pourboires.

**Formalités :** pièce d'identité ou passeport en cours de validité.

### ▮ Côté pratique

- Commerce à 400 m (journaux, pharmacie, alimentation)

### ▮ Logement

- Villa, 2 chambres, linge de toilette fourni.
- Climatisation, TV, salle de bains avec baignoire ou douche.
- Coffre-fort (supplément)

### Pas de chambre individuelle

Nombre de places : 46

### ▮ Transport

Avion Orly/Bastia/Paris Orly sur vol direct avec Air France

### ▮ Restauration

Restauration : buffet au petit-déjeuner et au plat pour les déjeuners et dîners

- 1 restaurant principal
- 1 bar

### ▮ Animation

Animation en journée et en soirée : spectacles, jeux interactifs, soirées dansantes.

### ▮ Loisirs

Piscine chauffée de 300m<sup>2</sup> avec pataugeoire, pelouse solarium et équipement spécifique pour personnes à mobilité réduite.

- Longue plage de sable fin
- Beach club : volley-ball, pétanque, cours de tennis.
- espace Wifi payant au bar et à la réception.

### ▮ Situation de l'hôtel club

Bastia et aéroport (15 km)



### ▮ Excursion comprise dans le séjour

**Balagne / Calvi / Ile Rousse (200 km)**

Direction la Balagne : Le long de ses 40 kilomètres de côtes, nous retrouverons une succes-

sion de petits villages, stations balnéaires et de villes importantes comme Calvi ou l'Ile Rousse créée au XVIII<sup>e</sup> par Pascal Paoli. Cette région est réputée pour ses oliveraies, ses criques et ses magnifiques plages dans la pinède. Déjeuner typique au restaurant.

Visite guidée de Calvi : principale ville touristique de Balagne. L'ancienne cité génoise est connue pour sa citadelle (symbole de la ville de Christophe Colomb) et son port de plaisance. Départ pour l'Ile Rousse, visite guidée : Ile-Rousse (Isula Rossa) fut fondée en 1758 par Pascal Paoli, qui désirait détrôner Calvi, cité génoise par excellence. Cette ville se présente aux touristes dans toute sa beauté, s'étalant, vers l'ouest, de la mer à la colline du Sémaphore et le col de Fogata. Retour par la route des vieux villages perchés dans les collines.

### ▮ Excursions optionnelles au départ de l'hôtel avec une participation financière

**La Castagniccia et ses villages : journée**

Cette région est le territoire de la châtaigne par excellence. Parsemée de jolis villages perchés, la Castagniccia est un bel ensemble de collines couvertes de denses forêts de châtaigniers.

**Bastia avec sa citadelle et ses remparts**

Sa vieille ville a conservé son aspect authentique : ruelles typiques et immeubles anciens du quartier de Terra-Vecchia ; vieux port pittoresque, avec son église Saint-Jean-Baptiste du XVII<sup>e</sup> siècle Près du vieux port, la place Saint-Nicolas.



Toutes ces excursions sont à réserver sur place. Liste excursions peuvent être organisées auprès du bureau d'excursions de l'établissement.

Attention : document non contractuel



## L'ALSACE

« Obernai et ses plus belles échappées »

Du 17 au 24 septembre 2022 - 8 jours / 7 nuits



En route pour découvrir l'authenticité de l'Alsace... Obernai, Cité médiévale de charme, avec ses belles maisons à colombages. Point de départ pour l'aventure en balade sur la route des vins pendant 8 jours (organisé en partenariat avec l'ANCV, Agence Nationale des Chèques Vacances). Un programme adapté aux rythmes de tou.te.s. Un accompagnement spécifique est prévu pour celles et ceux ayant des difficultés pour se déplacer.

### Logement

2 personnes par logement, chacune logée séparément avec sanitaire complet. Wifi dans tous les logements. Une chambre réservée et adaptée aux personnes à mobilité réduite

### Équipement

Piscine intérieure chauffée, hammam, espace zen

### Transport

Car municipal

### Accessibilité

Accessible aux personnes à mobilité réduite 1 place en fauteuil roulant (manuel ou électrique) pouvant effectuer des transferts.

### Accès

Obernai à 1,5 km

### Conditions :

71 € à 472 € avec transport - car municipal

Pension complète, boissons aux repas, excursions, visites, assurance-annulation,

**Formalités :** Pièce d'Identité en cours de validité.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

### Programme

Des visites sont prévues et adaptées à tou.te.s.

### Visites culturelles en demi-journée

**Visite d'Obernai, ville moyenâgeuse:** A pied vous découvrirez l'hôtel de ville du XIII<sup>ème</sup> siècle, Ruelles, église Saint-Pierre, Hall au blé, Kappeffurm...

**Départ pour Gertwiller, Cité d'Andlau et Ebersmunster :** sur la route des vins arrêtez incontournable au village du pain d'épices, et continuation sur la délicieuse cité d'Andlau.

**Croisière à Strasbourg :** durant 1h10, laissez-vous captiver par la beauté des bâtiments et écoutez les histoires qu'ils racontent. Comme l'a dit Le Corbusier, "à Strasbourg, l'œil ne s'ennuie jamais !" Au pied du Palais Rohan, laissez-vous charmer par le quartier de la Petite France, ses canaux et ses anciennes glacières. Franchissez deux écluses et découvrez les Ponts Couverts ainsi que le Barrage Vauban, témoins des fortifications de la ville sous Louis XIV.

### Visites culturelles d'une journée

**Ribeuwillé et la route des vins (120 km A/R) :** Ribeuwillé, cité des Seigneurs, dont 3 châteaux forts, dominant encore la ville sur les collines environnantes. Déjeuner le midi au restaurant.



Attention : document non contractuel



## CAMPLONG D'AUDE

«Le bien-être au cœur des corbières»

Du 12 au 19 octobre 2022

8 jours / 7 nuits



Besoin de sérénité, de calme, de détente et de bien-être ? Destination Camplong d'Aude au village de vacances « Paul Balmigère ». Se reposer, avec des séances détente au pied des vignes. De plus vous partirez à la découverte de la Cité de Carcassonne et/ou d'un des « plus beaux village de France ».

### Conditions :

De 82.65 € à 551 € sans transport SNCF Gare de Lyon

De 102.30 € à 682 € avec transport SNCF Gare de Lyon

### Compris :

Repas avec boissons, excursions, visites

**Formalités :** Pièce d'identité en cours de validité.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

### Programme et animation

À l'inscription de ce séjour, une rencontre aura lieu avec l'ensemble des participants afin de déterminer les animations et sorties souhaitées.

La programmation est proposée à titre informatif, et pourra être discutée lors de cette rencontre.

### Logement

Gîte avec deux chambres seules et sanitaire à partager.

### Transport

SNCF

### Situation

Camplong d'Aude est à 35 km de Carcassonne

### Repas

**Installation par le groupe** - plat principal proposé par le restaurant « Le clos de Mauzac » : 7 petits-déjeuners, 3 déjeuners, 4 pique-niques, 7 dîners.

### Programme

Nous sommes convaincus que les vacances sont plus que jamais un outil permettant de fédérer un groupe autour d'un projet commun, tout en laissant à chacun la possibilité de prendre une position d'acteur.

Nos accompagnatrices sont à votre écoute pour construire le séjour : les sorties et les animations seront préparées ensemble.

Un aperçu de visites culturelles possible en demi-journée ou journées : visite de la coopérative des vignerons, la cité médiévale de Carcassonne, Narbonne et ses trésors, village Lagrasse...

*Attention : document non contractuel*



# COÛT DE VOTRE VOYAGE après participation du CCAS

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Ils sont répartis selon les ressources.

Pour vous permettre de connaître la tranche de votre quotient, il vous suffit de repérer sur votre avis d'imposition votre **Revenu Fiscal de Référence** (ligne 25) et de le calculer de la manière suivante :

- **Personne seule** : divisez le montant par 12 mois, le résultat vous donne la tranche du quotient.
- **Couple** : divisez le montant par 12 mois, puis par 2 le résultat vous donnera la tranche du quotient.

Tranche quotient familial	Revenu fiscal de référence (ligne 25)	Pourcentage applicable au coût réel du voyage
1	Inférieur ou égal à 238	15 %
2	De 238,01 à 431	15 %
3	De 431,01 à 601	15 %
4	De 601,01 à 780	15 %
5	De 780,01 à 990	15 à 50 %
6	De 990,01 à 1366	50 à 90 %
7	De 1366,01 à 1742	90 à 100 %
8	De 1742,01 à 2293 et +	100 %

# BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION POUR LES SÉJOURS 2022

**À retourner complété avant le 25 février 2022 au :**  
**Club Georges-Paquot - 18 bis, rue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois**  
**Les réponses se feront uniquement par courrier.**

### 1<sup>er</sup> PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse complète : .....

Courriel : .....

### 2<sup>e</sup> PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse complète : .....

Courriel : .....

Avec qui voulez-vous partager votre chambre ? \* : .....

Indiquer le RFR (ligne 25) de votre feuille d'imposition 2021 : .....

### ► Votre inscription aux séjours par ordre de préférence

Choix 1. ....

Choix 2. ....

Choix 3. ....





**CCAS**

**SERVICE RETRAITÉ.E.S**

**Club Georges-Paquot**

18 bis, rue de Neuilly

94120 Fontenay-sous-Bois

**Tél. 01 71 33 58 10**

Mail : [ccas.retraites@fontenay-sous-bois.fr](mailto:ccas.retraites@fontenay-sous-bois.fr)

**Bus 124 et Navette : arrêt « Le Parc »**